

## L'horlogerie dans l'Arc jurassien : un portrait en chiffres

**D**ans les années 70, le secteur de l'horlogerie (voir définition page 3) a subi un bouleversement technologique important avec notamment l'apparition de la montre à quartz et une concurrence japonaise marquée. Lié à une industrie fortement exportatrice, il est constamment tributaire des aléas de la conjoncture. Depuis quarante ans, les deux territoires ont connu des situations différentes qui ont conduit à un renforcement de l'industrie horlogère dans l'Arc jurassien suisse et à une moindre présence en Franche-Comté. Toutefois, la similarité des caractéristiques de la main-d'œuvre des deux territoires a conduit à une augmentation importante du nombre de frontaliers travaillant dans l'horlogerie en Suisse. Ces derniers occupent trois emplois sur dix dans les entreprises horlogères de l'Arc jurassien suisse. Ils deviennent ainsi une composante essentielle de ce secteur.

Très fortement concentrée dans le massif le long de la frontière, l'industrie horlogère est l'activité qui traduit le plus l'imbrication économique des parties françaises et suisses de l'Arc jurassien. Elle est un élément crucial du développement et de l'attractivité de la région.

S'étendant sur huit entités, le périmètre de l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien (OSTAJ) recouvre le territoire de la Conférence TransJurassienne (CTJ) : la région de Franche-Comté avec ses quatre départements (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort), quatre cantons suisses : Vaud, Neuchâtel, Jura et la partie située au nord du canton de Berne (Jura Bernois - Bienna - Seeland). L'expression « Arc jurassien suisse » sera utilisée pour désigner la zone observée en Suisse.

En 2008, l'Arc jurassien compte 672 établissements et 30 500 emplois dans l'horlogerie. La majorité d'entre eux est située en Suisse. L'horlogerie représente 5 % de l'emploi total dans l'Arc jurassien suisse et 0,4 % en Franche-Comté. De part et d'autre de la frontière, les établissements horlogers sont de petite taille.

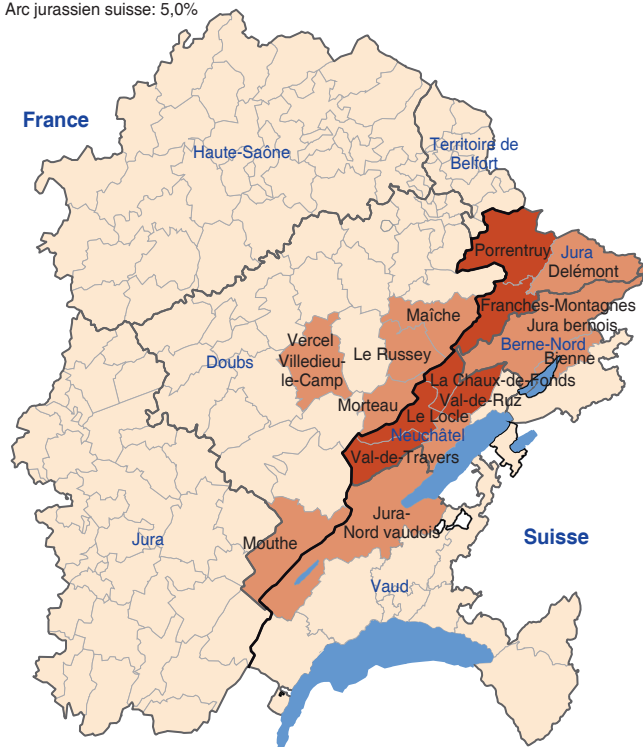
Dans l'Arc jurassien suisse, la spécialisation dans l'horlogerie est flagrante. En 2008, ce secteur concentre un emploi industriel sur quatre, quatre fois plus qu'en moyenne nationale. Entre 2005 et 2008,

les effectifs de l'industrie horlogère croissent de 34 % contre seulement 8 % pour l'emploi total. Durant cette période, les effectifs de travailleurs frontaliers progressent de 60 %. En outre, entre 2004 et 2009, 24 entreprises sont créées dans l'horlogerie en moyenne chaque année.

Le secteur de l'horlogerie, très fortement exportateur, est très sensible aux fluctuations du marché mondial. Les conséquences de la crise de 2008 s'y sont rapidement répercutées avec un effondrement des exportations (-20 % en valeur entre 2008 et 2009). Le chômage s'y est fortement développé. Toutefois, entre 2009 et 2010, l'industrie

### Part de l'horlogerie dans l'emploi total en 2008 (en%) par canton français et district ou arrondissement administratif suisse

Part de l'horlogerie dans l'emploi total en %  
Franche-Comté: 0,4%  
Arc jurassien: 3,0%  
Arc jurassien suisse: 5,0%



Part de l'horlogerie dans l'emploi total en %  
■ 16,3% ou plus  
■ de 2,4% à moins de 16,3%  
■ de 0% à moins de 2,4%

© IGN - swisstopo 2011

Source: France: Insee, Recensement de la population - Suisse: OFS, Recensement Fédéral des Entreprises

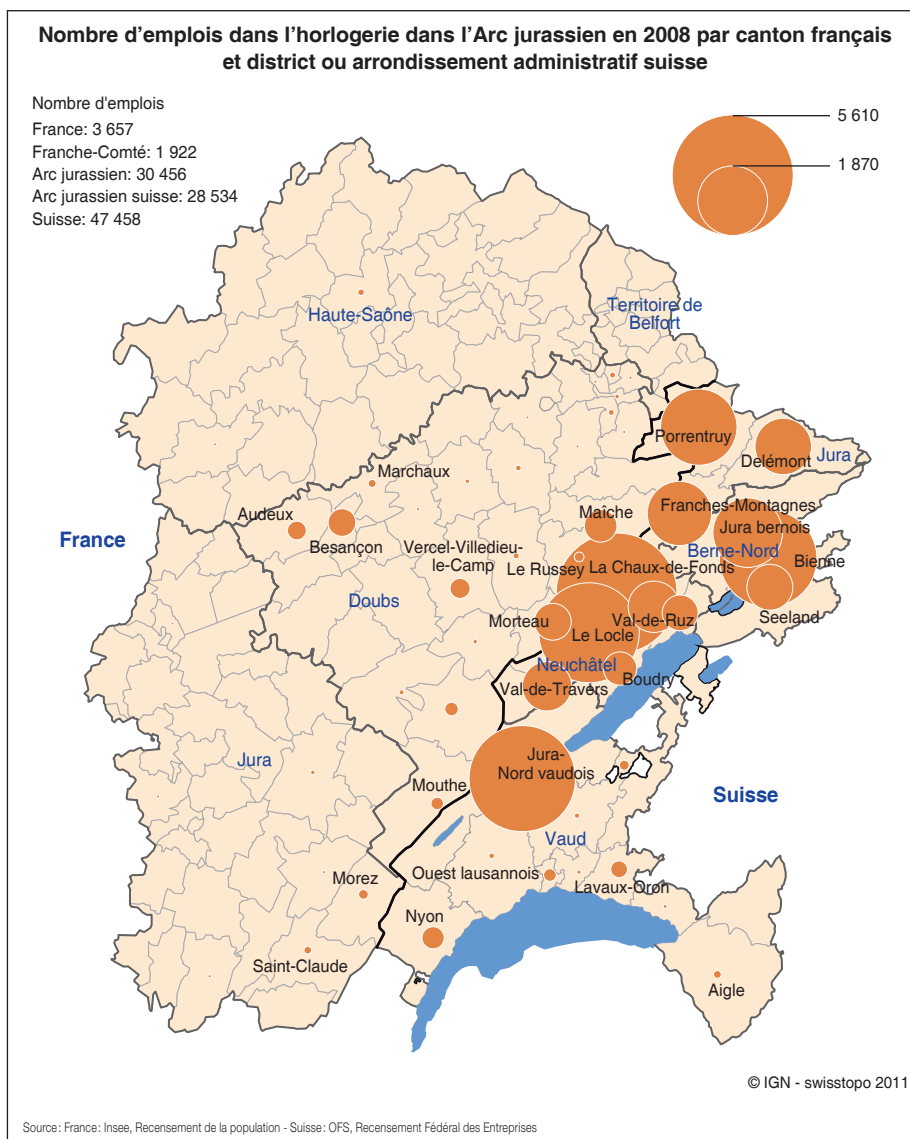
horlogère dans l'Arc jurassien suisse redémarre rapidement. Les exportations horlogères ont repris leur progression (+20 %), malgré le renchérissement du franc suisse.

## Horlogerie : une particularité industrielle de l'Arc jurassien suisse

Trente ans après sa grande dépression, l'industrie horlogère revêt toujours un caractère primordial dans l'économie de l'Arc jurassien suisse, mais a perdu de son importance en Franche-Comté. En 2008, ce secteur compte 30 500 emplois, soit 3% du total des emplois de l'Arc jurassien. 94% des emplois horlogers sont localisés dans les cantons suisses. L'horlogerie représente 0,4% de l'emploi total en Franche-Comté et 5% dans l'Arc jurassien suisse. Cette proportion atteint 14% dans les cantons de Neuchâtel et du Jura et 6% dans la partie nord du canton de Berne.

Géographiquement, l'industrie horlogère de l'Arc jurassien est concentrée le long de la frontière. En Franche-Comté, la quasi-totalité des emplois horlogers se situent dans la périphérie de Morteau et de Maiche. La région de Besançon abrite encore quelques entreprises horlogères. La Franche-Comté demeure la première région horlogère française avec 1 920 emplois, soit 53% de l'effectif national de ce secteur.

Dans l'Arc jurassien suisse, l'industrie horlogère se concentre dans le massif du Jura. Elle est particulièrement implantée sur l'axe Jura-Nord vaudois, en particulier dans la Vallée de Joux - La Chaux-de-Fonds - le Jura, et sur les contreforts sud du Jura vers Bienne. Des grands noms de l'horlogerie suisse et mondiale sont implantés dans ces zones. À elles seules, les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle regroupent un tiers des emplois horlogers de l'Arc jurassien suisse. Dans ce dernier, l'industrie horlogère emploie 28 500 personnes (60% des effectifs nationaux). La ville de la



Chaux-de-Fonds est d'ailleurs reconnue comme « Métropole horlogère ». Le poids de l'horlogerie dans la dynamique économique de ces territoires est

renforcé par l'implantation de sous-traitants de l'horlogerie en Franche-Comté. De nombreuses industries manufacturières (industrie métallurgique et mécanique notamment) travaillent indirectement pour l'horlogerie, mais ne sont pas comptabilisées à ce titre. Flux économiques, financiers et commerciaux sont donc importants entre les deux territoires.

**Emplois dans l'horlogerie de l'Arc jurassien - 2008**

	Emplois dans l'horlogerie	En proportion de l'emploi industriel, en %	En proportion de l'emploi total, en %
Franche-Comté	1 922	1,9	0,4
Doubs	1 821	3,5	0,8
Jura	81	0,3	0,1
Haute-Saône	20	0,1	0,0
Territoire de Belfort	0	0,0	0,0
<b>Arc jurassien suisse</b>	<b>28 534</b>	<b>24,6</b>	<b>5,0</b>
Berne-Nord	6 315	20,8	6,4
Vaud	4 799	11,3	1,4
Neuchâtel	12 356	41,0	13,6
Jura (CH)	5 064	39,1	13,7
<b>Arc jurassien</b>	<b>30 456</b>	<b>13,9</b>	<b>3,0</b>
Suisse	47 458	6,4	1,1
France	3 657	0,1	0,0

Sources: Insee, Recensement de la population. OFS, Recensement Fédéral des Entreprises

## L'horlogerie fournit un quart des emplois industriels de l'Arc jurassien suisse

L'essentiel de l'activité industrielle de l'Arc jurassien suisse est concentrée autour de la fabrication de produits horlogers. En 2008, l'horlogerie fournit un emploi industriel sur quatre dans l'Arc jurassien suisse, proportion quatre fois plus élevée qu'en moyenne nationale. Dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, cette proportion est de 41 %, respectivement 39 %. Le secteur horloger est ainsi l'un des acteurs industriels majeurs de ces territoires.

Cette forte présence de l'horlogerie au sein de l'industrie est encore plus marquée dans quelques districts du massif du Jura : Les Franches-Montagnes (72 %), Le Locle (64 %), La Chaux-de-Fonds (58 %) et le Jura-Nord vaudois (41 %).

Entre 2005 et 2008, dans l'Arc jurassien suisse, l'emploi progresse fortement dans l'horlogerie (34 % contre 8 % pour l'emploi total). Ce regain fort d'activité contraste avec le début de la décennie 2000, marquée par une crise économique. Entre 2001 et 2005, l'emploi dans l'horlogerie n'avait augmenté que de 3 %. Globalement, entre 2001 et 2008, l'horlogerie a réalisé une période de croissance continue : +38 % des effectifs. La moitié des 7 800 emplois ainsi créés l'a été dans le canton de Neuchâtel.

## L'horlogerie : le premier pourvoyeur d'emplois pour les travailleurs frontaliers

La performance de l'horlogerie durant cette période, associée à la proximité des qualifications requises de part et d'autre de la frontière, a fortement favorisé la progression du travail frontalier dans l'horlogerie de l'Arc jurassien suisse. Le secteur de l'horlogerie réunit la majorité des effectifs des frontaliers, se plaçant ainsi comme le premier secteur d'emploi des frontaliers. Par ailleurs, cet essor a été facilité par les Accords de Libre Circulation des Personnes qui ont élargi le bassin de recrutement des entreprises suisses.

### Définition de l'horlogerie selon la nomenclature d'activités économiques de 2008, en France et en Suisse

La rubrique « Horlogerie » comprend la fabrication de montres, horloges et mouvements d'horlogerie et de leurs éléments. Elle regroupe les activités détaillées suivantes :

- Fabrication et assemblage de montres : la fabrication et l'assemblage de montres, de montres-bracelets, de montres de poche et d'autres montres avec ou sans mesure des temps courts, de montres de tableau de bord, de réveils et pendulettes à mouvements de montres, le finissage, le remontage et le terminage de montres.
- Fabrication et assemblage de grosse horlogerie : la fabrication et l'assemblage d'horloges-mères, de réveils, de pendules et d'horloges similaires, à mouvements autres que ceux des montres ; la fabrication d'appareils de contrôle du temps et de compteurs de temps comme les horloges de pointage, les horodateurs, les parcmètres, etc.
- Fabrication et assemblage de mouvements : l'ébauche de mouvements de montres ou d'horloges, la fabrication et l'assemblage de mouvements d'horlogerie complets.
- Fabrication de l'habillement : la fabrication d'aiguilles, de boîtes, de cages, de cabinets, de cadrans, de lunettes, de barrettes, etc.
- Fabrication d'autres fournitures d'horlogerie : la fabrication de l'ensemble des éléments qui entrent dans la composition du mouvement non assemblé comme les platines, les pierres spéciales, les ressorts, les spiraux, les balanciers et les pièces détachées.

La main-d'œuvre frontalière devient ainsi une composante majeure de l'horlogerie suisse. Elle accompagne le développement de celle-ci en fournissant une partie non négligeable des emplois. En 2008, 61 % des emplois horlogers sont occupés par des frontaliers dans le canton de Vaud. Ces proportions sont respectivement de 36 % et de 31 % dans ceux du Jura et de Neuchâtel. Les districts du Jura-Nord vaudois et du Locle occupent le plus grand nombre d'horlogers frontaliers (respectivement 2 900 et 1 900). Dans le district de La Chaux-de-Fonds, plus d'un emploi hor-

loger sur quatre est occupé par un des 1 400 frontaliers y travaillant.

Entre 2005 et 2008, le travail frontalier horloger s'est fortement développé (+60 %) en lien avec la progression de l'emploi dans ce secteur. Cette évolution a revêtu une intensité particulière dans le canton de Neuchâtel (+85 %). À elle seule, l'horlogerie contribue pour moitié à la progression du travail frontalier dans l'Arc jurassien suisse sur la période. Après 2008, malgré le choc conjoncturel de 2008-2009, l'évolution de l'emploi frontalier horloger reste soutenue.

### Les travailleurs frontaliers dans l'horlogerie de l'Arc jurassien suisse

	Frontaliers dans l'horlogerie		Part des frontaliers dans l'horlogerie, en % 2008
	Effectif 2008	Evolution, en % 2005-2008	
Arc jurassien suisse	8 954	60,3	31,4
Berne nord	274	37,0	4,3
Vaud	2 928	45,9	61,0
Neuchâtel	3 924	84,5	31,8
Jura (CH)	1 828	46,1	36,1
<b>Zone frontalière</b>	<b>8 922</b>	<b>60,1</b>	<b>37,2</b>
Jura-Nord vaudois	2 876	44,7	66,2
Le Locle	1 928	85,2	49,8
La Chaux-de-Fonds	1 439	73,2	25,7
Porrentruy	788	32,0	35,1
Franches-Montagnes	651	33,7	40,8
Delémont	389	132,9	31,9
Val-de-Travers	304	171,4	34,4
Jura bernois	247	28,0	12,1
Val-de-Ruz	210	70,7	19,5
Nyon	39	550,0	20,7
Boudry	22	450,0	4,9
Neuchâtel	21	31,3	4,3
Morges	8	-20,0	66,7

Sources : Insee, Recensement de la population. OFS, Recensement Fédéral des Entreprises

## En 2008, près d'un tiers des effectifs de l'horlogerie de l'Arc jurassien suisse réside en Franche-Comté

En 2008, 6 700 Francs-Comtois sont employés dans l'industrie horlogère de l'Arc jurassien suisse. Ces travailleurs frontaliers résident très majoritairement le long de la frontière. Leurs caractéristiques sont comparables à celles de l'ensemble des frontaliers comtois. Ils sont jeunes et plus souvent ouvriers.

En 2008, dans l'horlogerie, un frontalier sur quatre est âgé de moins de 30 ans contre 18% des actifs travaillant dans l'horlogerie en Franche-Comté. Ils sont également plus nombreux entre 30 et 44 ans (48%, contre 39% en Franche-Comté).

Actifs occupés dans l'horlogerie résidant en Franche-Comté par lieu de travail, en %

	Franche-Comté	Cantons de l'Arc jurassien suisse				Ensemble
		Berne	Vaud	Neuchâtel	Jura	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	39	0	8	12	4	24
Cadres et professions intellectuelles supérieures	129	15	93	274	66	448
Professions intermédiaires	307	24	268	502	172	966
Employés	210	12	108	152	51	323
Ouvriers	1 325	217	1 429	2 170	1 161	4 977
- ouvriers qualifiés	675	122	752	1 285	586	2 745
- ouvriers non qualifiés	650	95	676	885	576	2 232
<b>Ensemble</b>	<b>2 011</b>	<b>268</b>	<b>1 906</b>	<b>3 110</b>	<b>1 454</b>	<b>6 738</b>
Taux d'encadrement	6,4	5,6	4,9	8,8	4,5	6,6
Taux de qualification ouvrière	50,7	56,2	52,6	59,2	50,5	55,2

Taux d'encadrement : part des cadres parmi l'ensemble des emplois  
Taux de qualification ouvrière : part des ouvriers qualifiés parmi l'ensemble des ouvriers

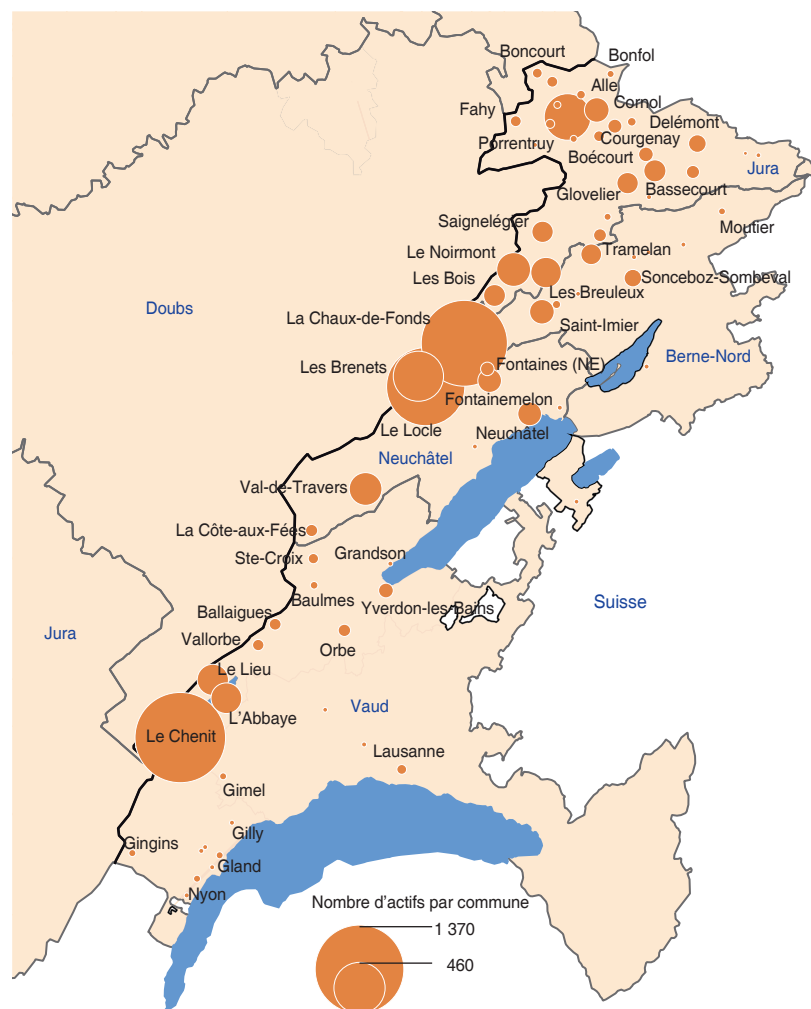
Source, Insee - Recensement de la population de 2008

De par ses spécificités techniques et son savoir-faire traditionnel, l'horlogerie suisse emploie majoritairement des ouvriers. Ainsi, en 2008, trois frontaliers francs-comtois sur quatre travaillant

dans l'horlogerie sont ouvriers. La structure par qualification des personnes travaillant dans l'horlogerie est différente selon leur lieu de travail. Ils occupent plus souvent des postes d'ouvriers s'ils travaillent en Suisse (74%) plutôt qu'en Franche-Comté. Par contre, les ouvriers sont plus qualifiés en Suisse (55%) qu'en France (51%). Les postes d'encadrement y ont la même importance (6,5% des emplois). En revanche, les employés travaillant dans l'horlogerie sont moins présents parmi les frontaliers (5%) que parmi le personnel travaillant en France (11%).

Pour le secteur de l'horlogerie, 62% des frontaliers sont titulaires d'un diplôme professionnel (CAP ou BEP) contre 56% des personnes occupant un emploi en Franche-Comté. En revanche, les diplômes universitaires sont légèrement plus présents chez les actifs occupés en France (19%) que chez les frontaliers (17%).

Actifs résidant en Franche-Comté occupés dans l'horlogerie par commune de travail en Suisse



Source : Insee, Recensement de la population

## Un rôle prépondérant pour les petits établissements horlogers

L'industrie horlogère de l'Arc jurassien suisse constitue un pôle international de manufactures et d'usines de petites et de moyenne taille (PME). Parmi elles figurent quelques-unes des marques de montres les plus prestigieuses au monde. Elle peut également compter sur un réseau de sous-traitants et sur plusieurs centres de formation spécialisés répartis entre les deux pays.

nettement. 66% d'entre eux occupent moins de 10 salariés. La région compte une dizaine d'établissements de taille moyenne (50 à 249 salariés), mais aucun de plus de 250 salariés. En 2008, la taille moyenne des établissements comtois est de 26 salariés.

Deux tiers des établissements horlogers suisses sont installés dans l'Arc juras-

### Entre 2004 et 2009, 142 entreprises horlogères ont été créées dans l'Arc jurassien suisse

Durant la période 2004-2009, 142 entreprises horlogères ont été créées dans l'Arc jurassien suisse, soit une moyenne de 24 nouvelles entreprises créées chaque année. Deux tiers de ces entreprises sont localisées dans le canton de Neuchâtel. En 2007 et 2008, la conjoncture économique particulièrement favorable a permis la création de 60 entreprises horlogères.

Entre 2004 et 2009, le taux annuel moyen de création d'entreprise est de 4,2% dans l'horlogerie contre 3,6% tous secteurs confondus. Le canton de Neuchâtel réalise le taux de création le plus élevé avec 5,9%. Ce taux est de 1,9% dans le canton de Berne. À leur création, la majorité des entreprises horlogères sont de très petites unités de moins de 5 emplois. Les nouvelles entreprises horlogères de l'Arc jurassien suisse créées entre 2004-2009 ont généré près de 440 emplois. Sur la période, le nombre moyen d'emplois par entreprise créée s'est élevé à 3,1.

Selon les dernières données disponibles, les quatre cantons de l'Arc jurassien suisse comptent 21 entreprises horlogères nouvellement créées en 2009 générant 52 emplois. Le taux de création s'établit à 3,8%. L'effectif des créations de 2009 traduit un fléchissement par rapport aux années précédentes.

Etablissements dans l'horlogerie de l'Arc jurassien - 2008

	Salariés/emplois				Ensemble
	Moins de 10	De 10 à 49	De 50 à 249	250 et plus	
Franche-Comté	48	15	10	0	73
Doubs	42	13	10	0	65
Jura	3	1	0	0	4
Haute-Saône	3	1	0	0	4
Territoire de Belfort	0	0	0	0	0
<b>Arc jurassien suisse</b>	<b>320</b>	<b>160</b>	<b>101</b>	<b>18</b>	<b>599</b>
Berne nord	59	29	19	4	111
Vaud	47	17	12	5	81
Neuchâtel	143	81	47	6	277
Jura (CH)	71	33	23	3	130
<b>Arc jurassien</b>	<b>368</b>	<b>175</b>	<b>111</b>	<b>18</b>	<b>672</b>
France	216	33	15	1	265
Suisse	486	228	143	33	890

Sources : France : Insee, CLAP - Suisse : OFS, Recensement Fédéral des Entreprises

En 2008, l'Arc jurassien compte 672 établissements dans l'horlogerie : 599 établissements sont implantés dans les cantons suisses et 73 en Franche-Comté. Ces établissements exercent des activités très variées allant de la fabrication de pièces détachées à l'assemblage de montres complètes, voire à la mesure du temps sous d'autres formes.

De part et d'autre de la frontière, l'industrie horlogère est principalement composée de petites structures. Quatre entreprises sur cinq emploient moins de 50 personnes. En moyenne, une entreprise horlogère de l'Arc jurassien emploie 45 personnes en 2008.

La Franche-Comté abrite 28% des établissements de l'horlogerie française et en particulier dans le Doubs, où un établissement horloger comtois sur neuf est localisé. Les établissements horlogers comtois sont quelquefois des sous-traitants des grandes manufactures du luxe, situées le plus souvent en dehors de la région. Cependant, la Franche-Comté connaît un certain renouveau de son industrie horlogère en se positionnant sur la filière du luxe, principalement dans la périphérie de Morteau et à Besançon. Dans l'horlogerie franc-comtoise, les petits établissements prédominent

sien suisse. Parmi ceux-ci, 46% sont implantés dans le canton de Neuchâtel. Avec une taille moyenne de 48 emplois, les établissements horlogers sont majoritairement de très petite taille (53% ont moins de 10 emplois). Au total, sur les 599 établissements actifs dans l'horlogerie de l'Arc jurassien suisse, presque 80% emploient moins de 50 personnes. Par ailleurs 18 établissements, répartis entre les quatre cantons suisses, comptent plus de 250 emplois. Un cinquième des entreprises horlogères sont des raisons individuelles notamment dans le massif jurassien. Ce mélange d'établissements familiaux et d'entreprises individuelles témoigne de la richesse des savoir-faire traditionnels de l'horlogerie, ainsi que de leur développement.

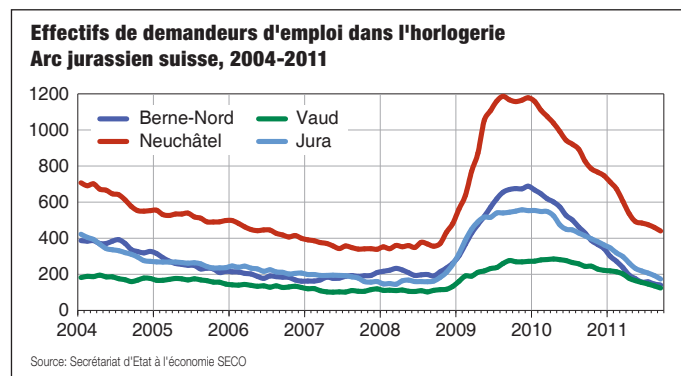
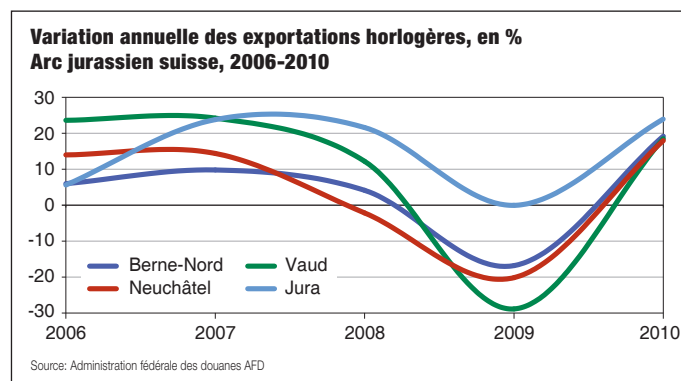
Nouvelles entreprises « ex nihilo » dans l'horlogerie de l'Arc jurassien suisse, 2004-2009

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	«Cumul 2004-2009»
Neuchâtel	8	10	17	26	16	14	91
Vaud	3	3	4	3	6	3	22
Jura	2	2	6	0	6	1	17
Berne	1	1	1	2	4	3	12
<b>Arc jurassien suisse</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>28</b>	<b>31</b>	<b>32</b>	<b>21</b>	<b>142</b>
Fabrication et assemblage de montres	11	11	19	22	19	15	97
Fabrication de l'habillage	1	1	5	6	9	3	25
Fabrication d'autres fournitures d'horlogerie	2	4	4	3	4	3	20

Source : OFS, Démographie des entreprises.

## Les exportations horlogères suisses ont bien résisté à la crise de 2008-2009

En 2010, les entreprises horlogères de l'Arc jurassien suisse ont exporté pour 6,158 milliards de francs suisses de marchandises, soit 21 % de l'ensemble des exportations de cette région (en moyenne sur 2010, 100 euros représentent 138 francs suisses). L'Asie et le Moyen Orient absorbent 52% en valeur des exportations horlogères. L'Union européenne en concentre 27%, dont 5% vers la France.



Principalement orienté vers l'exportation, le secteur de l'horlogerie de l'Arc jurassien suisse est fortement exposé aux fluctuations conjoncturelles. En progression soutenue depuis début 2005, les exportations de l'industrie horlogère ont chuté de 20% en 2009 subissant ainsi les effets immédiats de la crise financière et économique de 2008. Cependant, cette tendance à la baisse s'inverse déjà en 2010 et les exportations horlogères de l'Arc jurassien suisse repartent à la hausse (+19% sur un an). Cette reprise pourrait s'expliquer d'une part par la spécialisation de l'horlogerie dans des produits de niche, particulièrement l'horlogerie de luxe, et d'autre part par la vivacité des principaux marchés de l'horlogerie de l'Arc jurassien suisse, qui ont fait preuve d'une bonne résistance face à la crise conjoncturelle.

Durant le premier semestre 2011, malgré l'appréciation du franc suisse, les exportations horlogères de l'Arc jurassien suisse continuent sur la même dynamique que l'année précédente.

## L'évolution du chômage dans l'horlogerie suisse suit la conjoncture économique

Dans l'Arc jurassien suisse, les effets de la crise de 2008-2009 se font ressentir sur le marché du travail de l'industrie horlogère, avec une forte augmentation. Entre octobre 2008 et la fin 2009, le nombre de demandeurs d'emploi dans ce secteur a été multiplié par 3 (+1800 personnes). Il atteint son maximum en décembre 2009, avec 2700 demandeurs d'emploi. A partir de cette date, il amorce une décrue rapide. Ainsi, en octobre 2011, l'Arc jurassien suisse compte, 870 demandeurs d'emploi dans le secteur de l'horlogerie, soit 2,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de l'Arc jurassien suisse. L'évolution plus ou moins heurtée du chômage dans les cantons de l'Arc jurassien suisse est sensible à l'importance de l'horlogerie. Après une baisse tendancielle entre 2004 et 2008, augmentation et décrue du chômage se sont succédés avec de fortes amplitudes à partir de fin 2008. Le canton de Neuchâtel, où l'horlogerie est très présente dans l'économie, a été très fortement touché par ces retournements.



**Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien**  
Rue du Château 19 - 2001 Neuchâtel  
Tél. : + 41 32 889 44 09  
Fax : + 41 32 889 62 73  
ostaj@ne.ch

Rue Louis Garnier 8 - BP 1997  
25020 Besançon Cedex  
Tél. : + 33 3 81 41 61 61  
Fax : + 33 3 81 41 61 99  
ostaj-franche-comte@insee.fr

### CONTACTS



#### Coordination des statistiques

Münsterplatz 12 - CH - 3011 Berne  
Tél. : + 41 31 633 48 17 - Fax : + 41 31 633 48 13  
ursula.telley@fin.be.ch ■ www.fv.fin.be.ch



**Statistique Vaud**  
SERVICE CANTONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION STATISTIQUES (SCRIS)

#### Statistique Vaud

Rue de la Paix 6 - CH - 1014 Lausanne  
Tél. : + 41 21 316 29 99 - Fax : + 41 21 316 29 50  
info.stat@vd.ch ■ www.scris.vd.ch



#### Neuchâtel statistique

Rue du Château 19 - CH - 2001 Neuchâtel  
Tél. : + 41 32 889 68 22 - Fax : + 41 32 889 62 73  
stat@ne.ch ■ www.ne.ch/stat



Fondation interjurassienne pour la statistique

#### Fondation interjurassienne pour la statistique

Rue du 24-Septembre 2 - CH - 2800 Delémont  
Tél. : + 41 32 420 50 62 - Fax : + 41 32 420 50 61  
stat@fistat.ch ■ www.fistat.ch



#### INSEE Franche-Comté

Rue Louis Garnier 8 - BP 1997 - 25020 Besançon Cedex  
Tél. : + 33 3 81 41 61 61 - Fax : + 33 3 81 41 61 99  
insee-contact@insee.fr ■ www.insee.fr/franche-comte



[www.ostaj.org](http://www.ostaj.org)

Responsable de la publication :  
Patrick Pétour,  
directeur de l'INSEE  
Franche-Comté

Edition 2011  
© OSTAJ